



## CONTRAT DE FORMATION

### Formation à l'improvisation et à la création vocales individuelle et collective

(L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation artistiques prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail. )

Entre les soussignés

MAEVE PRODUCTION

80 Rue Regnault 75 013 Paris

N° de déclaration d'activité 11755558375 effectuée auprès du préfet de région IDF

et

NOM :

Prénom :

Adresse :

MAIL :

Téléphone :

## Article 1 - Objet global de la formation

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée

### FORMATION LONGUE N6

*Pour une pratique de l'improvisation vocale comme mode d'expression, archaïque, viscéral, circonstanciel.*

dirigée par Jean-Yves Pénafiel

Metteur en scène, coach scénique, chanteur et formateur

## Article 2 - Nature et caractéristiques et encadrement de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation artistiques prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif de parcourir un chemin de liberté et de maîtrise de la voix parlée et chantée, de développer son imagination musicale et vocale seul et à plusieurs, de développer sa capacité à créer, improviser et à être.

**Plusieurs modules: dates, lieux, et contenus sont détaillés dans la suite du contrat intitulé "Programme / Contenu".**

Le formateur, JEAN YVES PENAFIEL, Acteur, Chanteur, Metteur en scène et Formateur a 30 ans d'expérience de la scène ; il enseigne ou a enseigné dans différents organismes pour les acteurs et les chanteurs (harmoniques, université paris 5, le Studio des Variétés, l'école du jeu, l'école du Samovar...) ; il forme des formateurs dans les domaines de la voix et du coaching scénique.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances sont les suivantes :

Le stage est essentiellement pratique ; il est dispensé dans une salle adaptée au travail du corps et de la voix, par sa dimension (100 m<sup>2</sup>) et son acoustique de qualité. Le lieu et le contenu de la formation sont accessibles et adaptés aux personnes handicapées. Les difficultés sont évaluées en amont de la formation par le formateur et la personne concernée. Des écoutes de chants sont prévues, des dialogues ponctuels sur l'avancement des connaissances et des expériences vécues sont aussi prévues: 16 participants maximum. Une liste d'attente sera éventuellement ouverte

## Article 3 - Niveau de connaissances préalable nécessaire avant l'entrée en formation

Avoir au minimum une pratique amateur avancée de la voix.

## Article 4 - Organisation de l'action de formation

La formation se déroulera  
du 15 Avril au 26 Octobre 2024  
165 H

### Formation à l'improvisation vocale individuelle et collective

- Les participants s'inscrivant au premier cycle se verront attribuer une attestation de réalisation de stage.
- Les participants s'inscrivant aux deux cycles pourront bénéficier après examen de la certification PFI intitulée « Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives dans les musiques actuelles ».
- Les participants s'inscrivant au second cycle, uniquement avec la décision de Jean Yves Pénafiel, ayant suivi une formation longue N1 , N2, N3 et N4 pourront bénéficier après examen de la certification PFI intitulée « Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives dans les musiques actuelles ».

Pour plus de renseignement sur la certification INECC mission voix Lorraine <https://www.inecc-lorraine.com/fr/certification.html>

**Plusieurs modules: dates, lieux, et contenus sont détaillés dans la suite du contrat intitulé "Programme / Contenu". Une grille d'investigation est à remplir !**

#### Article 5 - Modalités et délais d'inscription - Délai de rétractation

Les inscriptions se font à travers le contrat de formation présent, envoyé par mail à [maeveproduction@gmail.com](mailto:maeveproduction@gmail.com)

Les inscriptions se clôturent le **31 mars 2024**

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

#### Article 6 - Dispositions financières FORMATION LONGUE N6

Frais pédagogique et administratif 1900 € TTC

Coût OPCO 2950 € TTC

(association non assujétie à la TVA )

SOIT

**Le stagiaire prenant à sa charge la formation s'engage à verser: la totalité du prix susmentionné selon les modalités de paiement suivantes :**

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire qui prend à sa charge son financement effectue

- A l'inscription Acompte N1 de 30% de la somme totale soit **570 €**
- Début du module 2 Acompte N2 de 60% de la somme totale soit **1140 €** avant le 31 mars 2024
- A l'issue de la formation, Acompte N3 pour solde de 10% de la somme totale soit **190 €** le 26 Octobre 2024

**Seul les virements sont acceptés sur le compte**

**IBAN FR76 1020 7001 1722 2108 7829 351 BIC CCBPFRPPMTG**

SOIT

La totalité du prix susmentionné est prise en charge par un **organisme OPCO ou CPF** ( AFDAS ou employeur personnel lié au stagiaire, ou CPF) : le prix de l'action de formation est fixé à **2950 TTC** (association non assujétie à la TVA selon l'article 293B du CGI)

### **Article 7 - Interruption du stage - modalité de non satisfaction**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- Rupture du contrat avant 15 jours du commencement de la formation, le tout sera remboursé
- Rupture du contrat à partir de 10 jours avant le début du stage, les premiers versements de l'inscription sont reversés de 50% au prorata du cout du stage.
- Rupture du contrat pendant le stage de la part du stagiaire pour force majeure, un remboursement au prorata temporis sera effectué.
- Rupture du contrat pendant le stage par choix du stagiaire, la totalité du stage sera du.

Les modalités de non satisfaction, permettent aux stagiaires d'avoir un RDV avec le formateur pour en évaluer les causes, une réorientation peut être proposée sur une autre formation, et un remboursement partiel peut être prévu suivant le cas.

### **Article 8 - Cas de différend**

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de CRETEIL sera seul compétent pour régler le litige.

**ANNEXE au contrat, la note d'intention, le programme / contenu, la grille N1 d'investigation à remplir et le règlement intérieur.**

Choix du financement à cocher et constat de signature

financement personnel €

financement OPCO ou CPF €

Fait en double exemplaire, Paris le

Pour l'organisme de formation  
Véronique Aubry  
Présidente  
Signature

Pour le stagiaire  
Nom  
Prénom  
Signature



*Merci de parapher chaque page en plus de votre signature finale*

## NOTE D'INTENTION

Bonjour,

Voici donc le moment de vous présenter les contenus et les dates de la sixième formation longue. La formation est certifiée par « L'INECC mission voix Lorraine » cette certification est en cours de renouvellement par France Compétence. Cependant l'inscription à la certification « Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives dans les musiques actuelles » <https://www.inecc-lorraine.com/fr/certification.html> reste indépendante de l'inscription à la formation proposée par Maévé production.

L'association Maévé production est certifiée Kaliopi, elle délivrera donc une attestation de participation à la formation, les participants pourront demander des financements auprès des organismes AFDAS, Pôle emploi, employeurs, à l'exception du CPF sauf si ils s'inscrivent à la certification proposée par l'INECC.

La deuxième partie, non programmée à ce jour, concernera la formation de formateurs, elle vous sera présentée ultérieurement, le levas échéant, le contrat proposé ne concerne que le cycle 1 de la formation.

La formation d'une durée de huit mois, permettra à un même groupe d'évoluer ensemble dans le travail proposé. Il s'agira pour chacun de défricher et de parcourir un chemin de liberté et de maîtrise, dans sa voix, dans son imagination musicale et scénique, dans sa capacité à créer et à être de manière individuelle et collective.

J'ai favorisé des rencontres régulières sur deux week-ends et quatre sessions d'une semaine.

Un essai écrit en collaboration avec Christine Lapoujade, sur le travail de la voix, l'improvisation, les langues imaginaires, le rapport au corps est à votre disposition. Cet essai éclaire la relation entre la voix et l'intime qui sera au centre de toute la formation. Vous pouvez aussi visionner un court film réalisé par Robin Latour en fin de « formation longue quatre ». le film et l'essai sont à votre disposition sur le site [maeveproduction.com](http://maeveproduction.com)

Lire La Voix de l'Intime

Jean-Yves Pénafiel

A bientôt à tous

Amitiés JY

## PROGRAMME / CONTENU

**La formation "improvisation et création vocale individuelle et collective" est encadrée et dirigée par Mr Jean-Yves Pénafiel, metteur en scène, coach scénique, chanteur, acteur et formateur.**

**Dans les trois axes d'apprentissage de l'improvisation vocale le corps et ses voix sont au centre du travail, ils sont l'outil et l'oeuvre.**

1 *l'improvisation individuelle et collective* est induite par des jeux relationnels et musicaux proposés et enseignés : bases rythmiques et harmoniques, répartition des rôles, architectures sonores, orientation de l'écoute inspiratrice du chant.

2 *l'improvisation vocale individuelle et collective* est libre de toutes formes préétablies : il s'agit de développer une lecture intuitive des sujets musicaux et sonores révélés par l'improvisation.

3 *l'improvisation vocale individuelle et collective* est mise en jeu et en espace : l'oeil et l'oreille du spectateur sont sollicités, les jeux scéniques sont au service du corps et de la voix du chanteur et inversement. La relation scénique et vocale est libre en poésie

Formation à l'improvisation et création vocale individuelle et collective  
du 15 Avril au 26 Octobre 2024 de 165 H

### OBJECTIFS

- Explorer d'autres modes d'émission de la voix inspirés par les musiques du monde
- Utiliser le langage sonore ou protolangage comme exploration du sens hors du sens des mots.
- Explorer sa voix et son chant en dehors des styles musicaux les plus idiomatiques
- Découvrir et développer l'Improvisation du texte à partir du protolangage.
- Travailler et comprendre le corps du chanteur comme un outil émotionnel essentiel à la qualité d'inspiration et d'expression du chanteur
- Initier un processus de liberté musicale et d'intensité scénique par une approche originale de l'improvisation vocale basée sur la pulsion et l'intention
- Chanter à partir de concepts musicaux et relationnels simples et efficaces pour improviser vocalement seul et à plusieurs : bases rythmiques et harmoniques, répartition des rôles, architectures sonores, orientation de l'écoute inspiratrice du chant. Mais aussi pouvoir se situer dans une improvisation vocale soliste ou collective libre de toutes formes préétablies : il s'agit de développer une lecture intuitive des sujets musicaux et sonores révélés au cours de l'improvisation.
- Découvrir, apprécier, s'initier à la richesse du jeu scénique au service de la voix parlée et chantée.

## LES ORIGINES

### **Connaissance et influence des voix du monde dans la pratique proposée de l'improvisation vocale.**

Les chants du monde sont une formidable source d'inspiration pour le chanteur contemporain, pour la multiplicité et la richesse de leurs timbres de voix, de leurs formes musicales et la pertinence de leurs circonstances d'interprétation.

Nous ferons des écoutes de chants du monde pour en partager la beauté et l'originalité expressive.

Un lexique de chants du monde et d'oeuvres vocales contemporaines non exhaustif sera remis à chacun pour des écoutes personnelles, cette liste pourra s'enrichir des découvertes et connaissances particulières de chacun.

Lors de rencontres en résidence, ces écoutes pourront se faire le soir après le travail pratique.

## CONTENUS

*Dans cette approche de l'improvisation vocale le corps et ses voix sont au centre de l'intention, ils sont l'outil et l'oeuvre*

### MODULE 1

#### Le corps généreux

- **Energie, relation, intention. Ouverture et exploration de la voix**

Du 15 au 19 avril 2024

5 jours - 33H-

5 Journées 10H-13H / 15H-18H/

3 soirées 20H30-21H30

Lieu : LE TAPIS VERT

61320 Lalacelle, Basse-Normandie, France

### **Implication du corps comme outil d'expression et générateur de sens**

**A quoi sert le corps du chanteur?** C'est en répondant à cette question que l'on peut développer une véritable lecture et interprétation à corps ouvert des mémoires, affects, états d'être qui traversent et habitent le corps. Chanter est un acte d'intimité qui puise à ces sources. Nous aborderons de nombreux exercices pour chanter en conscience de ces présences. Le corps est une terre fertile pour la créativité et l'inspiration du chanteur.

Il faut aussi le préparer à l'acte technique du chant, le relâchement, la respiration, la pratique des mécanismes vocaux justes font partie du travail du corps. Le langage sonore accompagne tous les moments de travail.

3 soirées d'improvisation spécifiques d'une durée d'une heure et demi chacune seront proposées.

**Découverte et mise en voix de langues sonores inventées, sculptures vocales, un moyen d'accéder directement au son, un mode d'expression en relation directe avec le « senti » et son « dire vocal ».**

Quand nous parlons notre langue maternelle, notre conscience s'attache avant tout au sens des mots et des phrases. Quand nous écoutons une langue que nous ne comprenons pas, notre attention se porte sur les sons et l'expressivité de l'orateur.

La pratique des langues inventées sert à se tourner vers cette conscience du son et de ses qualités d'expression, un moyen particulièrement ludique et efficace de développer la richesse sonore et l'invention musicale de nos voix



---

## MODULE 2

[l'art polyphonique 1 - rythme, harmonie et développement musical](#)

[- Le chœur, l'écoute et l'action](#)

Les 25 et 26 mai 2024

2 jours - 12 heures - 10H-13H / 14H-17H

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

### ***Du duo au chœur vocal***

le duo est la base de la polyphonie , c'est la relation la plus simple à travailler, l'attention peut suivre la voix de l'autre sur chaque note, sur chaque inflexion, en saisir la couleur, les qualités de timbre et d'intention, sans discontinuer. L'augmentation du nombre de chanteurs oblige à des règles de fonctionnement pour rendre possible l'écoute et l'improvisation.

Ces règles proposent ensemble ou séparément un partage des rôles rythmiques et/ou harmoniques, une définition des timbres, des espaces complémentaires des voix dans le spectre sonore. des types d'expression vocales. Elles peuvent induire des espaces musicaux particuliers, elles favorisent la qualité de l'improvisation dans ces cadres donnés. Les esthétiques musicales restent très ouvertes sans références directes aux styles musicaux les plus connus. Une autre partie du travail consiste à improviser sans répartition des rôles, à voix égale, il s'agit de tisser à plusieurs une dramaturgie musicale cohérente mais sans structure préexistante.

## MODULE 3

[Le sens du son - du parlé au chanté](#)

[- Le sabir ou langue imaginaire et l'inconnu sonore.](#)

Du 23 au 27 juillet 2024

5 jours - 33H-

5 Journées 10H-13H / 15H-18H/

3 soirées 20H30-21H30

Lieu : LE TAPIS VERT

61320 Lalacelle, Basse-Normandie, France

### ***Du parlé au chanté, un mode d'expression naturel et nécessaire***

**Comment passer du parlé au chanté?** quelle relation entre la parole et le chant? Chez les pygmées Aka, le Yoddle est un cri d'appel, pour nous c'est déjà un chant. Nos sociétés ont bien différencié les deux actions jusqu'à les rendre séparées voir conflictuelles.

Plusieurs disques ont été produits sur la percussion et « le rythme de la parole ». c'est dans le parlé que la voix commence son chemin, elle propose la richesse de ses rythmes, de ses intonations, de sa « prosodie » qui est le rythme de l'émotion. Le chant nourri par ces qualités prend son envol dans l'ancrage du dire. Peu à peu parlé et chanté font partie du même voyage, celui du récit.

Nous passerons lucidement du langage sonore à la langue française pour improviser des textes sans perdre le goût du son.

### ***Le conteur chanteur face au chœur***

Le conteur raconte et s'adresse à son public directement, il utilise la parole et le chant, dans de nombreuses traditions il est soutenu par le chœur qui est parfois son auditoire. Cette forme oblige le chanteur a beaucoup d'invention, d'ouverture et d'adresse au public dans l'improvisation.

***De la langue sonore aux langues vernaculaires (français), textes improvisés / connus mis en voix parlée et chantée***



---

#### MODULE 4

[La voix en jeu. La mise en espace et en jeu du chant](#)

Du 26 au 30 août 2024

5 jours - 33H-

5 Journées 10H-13H / 15H-18H/

3 soirées 20H30-21H30

Lieu : LE TAPIS VERT

61320 Lalacelle, Basse-Normandie, France

#### ***La mise en espace et en jeu du chant modifie la sensibilité et stimule l'imaginaire du chanteur***

Proche de l'art du théâtre la mise en espace et en jeu du chant évoque l'opéra, une situation dramatique, un espace particulier dans lequel a lieu l'action et l'incarnation du personnage.

Avant l'opéra il y a la multiplicité des choix de positions et de déplacements des chanteurs dans l'espace du jeu. Sans situation ni personnage, l'évocation d'une intention et d'un positionnement particulier proposent aux chanteurs et éventuellement au public un imaginaire explicite et riche d'interprétation

#### MODULE 5

[l'art polyphonique 2 - rythme, harmonie et développement musical. Approche de la transe](#)  
[- Le soliste, l'écoute et l'action](#)

Les 28 et 29 septembre 2024

2 jours - 12 heures - 10H-13H / 14H-17H

Lieu : LA GUILLOTINE

24 Rue Robespierre 93100 Montreuil M° Robespierre (Ligne 9).

#### ***Rythmiques vocales et percussions corporelles : vers une transe maîtrisée***

Nous aborderons : Le rythme, la pulsation, le tempo, les rythmiques paires et impaires, le développement du chant et du parlé sur la pulsation, sur la mesure, et le plus important le lien rythmique entre les voix, souvent mystérieux, né de l'écoute, du besoin d'empathie entre les chanteurs. L'énergie de chacun est au service de la communauté vocale. La notion de transe vient de la cohérence énergétique du groupe. Lorsque la pensée et les sens sont au service d'une même conscience sans discontinuer et dans la jouissance musicale.

#### ***Maitrise du « laissé chanté », état de dépassement vocal et énergétique, découverte d'un ailleurs vocal en soi***

Sans doute un des axes les plus importants de la formation, cette exploration par immersion dans le son et l'intention, nous fait accéder à des expressions vocales intenses et parfois inédites, il ne s'agit plus de penser les sons mais d'en suivre les chemins en s'absorbant dans l'énergie du mariage de la volonté et de l'abandon, une sorte de course dans une forêt dense où peu à peu des sentiers se dessinent sous nos pas dans l'étonnement et la découverte du plein et de l'inédit.

#### ***Rencontre avec un musicien multi-instrumentiste***



---

## MODULE 6

### Le partage du public

Du 21 et 26 octobre 2024

6 jours - 42 heures

6 Journées 10H-13H / 15H-18H/

4 soirées 20H30-22H

Lieu : LE TAPIS VERT

61320 Lalacelle, Basse-Normandie, France

Le partage par le concert : public et non public

Le concert n'est pas le but de la formation, mais il en est un des instruments.

A l'origine la tribu chante pour elle-même, pour rythmer les moments importants de la vie, sacrés ou festifs.

Le groupe n'est pas une tribu, mais il doit être capable de chanter pour lui-même autant et avant de se tourner vers le public.

Tout au long de la formation nous aurons des moments de concert pour nous-même. Les moments publics seront à apprécier et à organiser comme le moment d'invitation de « l'autre » dans la maison, on prépare l'espace et on dresse la table.

## GRILLE 1 INVESTIGATION DES PARTICIPANTS

Date de la formation	
Votre nom	
Quel est votre expérience du chant?	
quels types de styles musicaux avez-vous abordé ? Musiques du monde, jazz, variété, rap, classique et contemporain, etc	
Avez-vous besoin d'informations spécifiques non fournies pour suivre la formation	
Quelles compétences souhaitez-vous développer en suivant la formation d'improvisation et de création vocale.	
Quels usages souhaitez-vous en faire ?	
Avez-vous besoin d'aménagement spécifique pour suivre la formation ?	

Signature du participant

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES FORMATIONS

## Article 1 - Objet

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires pour toute la durée de la formation suivie.

## Article 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- De manger dans les salles de cours ;
- D'utiliser les téléphones mobiles durant les sessions ;
- D'emporter ou modifier les supports de formation sans autorisation expresse de la personne en charge de l'action de formation.

## Article 3 - Sanctions

Tout manquement au présent règlement intérieur, et tout agissement considéré comme fautif par MAEVE Production pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par l'organisme de formation ;
- Blâme ;
- Exclusion définitive de la formation.

## Article 4 - Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Le règlement intérieur de la MAEVE Production est annexé au présent règlement intérieur.

Lorsque la formation se déroule dans un autre lieu, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil des formations.

Le règlement intérieur spécifique au lieu est mis à la disposition des participants à la session de formation.

## Article 5 - Diffusion et reconnaissance du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est mis à disposition des stagiaires avant le début d'une formation.